

Assemblée générale extraordinaire Triathlon Québec – Mise à jour des règlements généraux

Mercredi 25 janvier 2023

Membres présents :

- Francis Bachand - Capital Triathlon
- Ellen O'Meara – Les Chickens
- Julie St-Arnaud - Club de triathlon des Bois-Francis
- Jean-Etienne Caron – Club de triathlon de Sherbrooke
- Mélanie Gemme – Triathlon Rive-Sud
- Annie-Claude Bédard – Triathlon Laval
- François Sorin – club Élite Triathlon
- François Martin - Triomax jr
- Patrice Lambert – Les Zéclairs
- Benoît Hugo St-Pierre - Trimégo (délégué par la présidente)

Membres du conseil d'administration présents :

- Charles Veilleux
- Georges Gay
- Mélanie Bégin
- Sophie Yergeau
- Yan Therrien
- Christian Fontaine

Membres de l'équipe permanente présents :

- Marie-Ève Sullivan
- Virginie Joubert
- Janie Vigneault

12:05 Mot de bienvenue de Sophie

Remerciements pour l'implication dans le triathlon.

Quorum - 11 personnes membres

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

- Président d'assemblée : Sophie Yergeau
- Secrétaire d'assemblée : Caroline Gélinas

Melanie Gemme propose

Annie-Claude seconde

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Explication de la réunion - demande du gouvernement pour revoir les règlements généraux.
Date limite 31 mars 2023 pour déposer les documents
CA a adopté en nov 2022

Marie-Ève présente les grandes lignes

- Elle précise que les clubs - ne changent pas les droits de vote, obligations
- Pour les membres - ils pourront assister au AGA même si non votant car ce sont les clubs les membres votants
- Grand changements - membres du CA
 - Durée de mandat
 - 2 admins indépendants
 - Ajout de comités
 - Meilleure définition des pouvoirs et responsabilité du CA
- Au 31 mars, il faut être en règle pour pouvoir être reconnu par le ministère
 - 3 niveaux d'exigences - TQ doit répondre au niveau le plus élevé à la demande du ministère (niveau des subventions)

Questions et commentaires

- Annie-Claude : durée de mandat sur le CA - elle demande des détails
 - M-E : article 25 - mandat des administrateurs. Max 4 mandats consécutifs de 2 ans (donc max 8ans) et une année de pause avant de pouvoir se représenter
 - Sophie - ministère permet d'être à l'année 0 en 2023 afin que le CA soit dans l'obligation de quitter en bloc
 - M-E : 2 admins indépendant - nous avons 2 ans pour nous conformer
- Benoit-Hugo : c'est quoi les objectifs du ministère de faire ses demandes qui impacts les capacités des fédérations
 - M-E : Meilleure gouvernance, Saine gestion, Uniformité dans les fédérations
- Benoit-Hugo : standardisation - besoin de standardiser les approches des clubs
 - M-E elle croit que la prochaine étape du ministère sera de descendre dans les clubs. A suivre

Ratification no 14

Pas de vote demandé. Unanimité

Annie-Claude propose

Francois seconde

12:20 Sophie lève l'assemblée